



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION ANIMAFAC

SAMEDI 10 JUIN 2023
Sorbonne Université, Paris

L'Assemblée Générale s'est tenue le samedi 10 juin 2023 septembre à Sorbonne Université, en présence de 37 associations étudiantes pour un total de 40 associations votantes.

Après un mot d'introduction par Sophia Richard, qui porte la double casquette de représenter Sorbonne Université et de membre du bureau d'Animafac, Christophe Gaydier, Président d'Animafac présente **son rapport moral** :

“L'Assemblée Générale est un moment essentiel où les membres peuvent se retrouver pour échanger, co-construire, en plus des aspects statutaires incluant les votes pour approuver ou non les rapports de l'association.”

Il évoque les enjeux de l'année 2022, notamment en lien avec les élections, où l'ambition était de faire entendre la voix des jeunes dans l'espace politique et public notamment via le projet de plaidoyer "Rentrée d'après", visant à présenter les enjeux de la vie étudiante et associative à des décideurs·euses politiques.

Christophe Gaydier rappelle combien le Covid-19 a eu un impact négatif sur le fonctionnement du réseau, notamment avec l'annulation des FOCUS, qui ont été remplacés par les Focales. Ces dernières sont des journées thématiques organisées par ville et coordonnées par l'équipe de coordination ainsi que les volontaires en service civique, ce qui a été salué par des applaudissements.

L'association a également assuré un suivi des associations, qu'il s'agisse de celles en phase de démarrage, de celles cherchant à se structurer professionnellement, ou encore des individus souhaitant s'intégrer professionnellement.

Animafac a conduit plusieurs projets thématiques portant sur le numérique, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et plus largement l'inclusion.

Il a été noté que l'identité visuelle d'Animafac a été renouvelée avec un nouveau site web, un nouveau logo et une nouvelle charte graphique. Ces changements ont été faits pour mieux correspondre aux réalités actuelles. Il a également été souligné que



des réflexions étaient en cours pour renouveler l'animation du réseau et restructurer les méthodes de suivi de l'engagement.

Mathieu Adenot, Lucile Redon, Quentin Joigneaux, Rayan Saibi Vice-Président·e·s du Réseau présentent **le rapport d'activité** sous forme de quizz sur certains projets

3E : Encourager l'Engagement Étudiant

Lancé en 2022 le projet vise à identifier les difficultés et les besoins des jeunes pour s'engager. Une enquête a été lancée à Pau pour avoir un retour direct des étudiant·e·s qui a permis de réfléchir à une méthodologie.

Le service civique

237 jeunes engagé·e·s dans les associations du réseau Animafac. Nous avons aussi mené une expérimentation en collaboration avec Sorbonne Université. Cette initiative vise à améliorer le soutien aux associations étudiantes dans l'accueil de volontaires en service civique, avec pour objectif de dynamiser la vie étudiante sur le campus. En 2022, un dispositif a été mis en place pour prendre en charge financièrement intégralement les missions de services civiques liées aux actions solidaires. Neuf associations en ont bénéficié en réponse à la crise sanitaire et à l'urgence qui en a découlé.

Engagement & Compétences :

Il s'agit notamment d'un portfolio qui permet d'identifier les compétences associatives développées lors des implications associatives (par exemple gérer la trésorerie mène souvent à être à l'aise avec Excel).

Pro'Pulse :

Développement cette année du principe de mentorat et une ouverture aux recherches de stage et d'alternance. En plus d'ateliers collectifs, il y a désormais un suivi par une personne anciennement engagée et qui peut aiguiller les jeunes dans les recherches.

L'animation de réseau :

Ce projet, cœur d'Animafac, peut compter sur 29 volontaires en service civique et 6 coordinateurs et coordinatrices territoriaux. Notre animation de réseau passe notamment par des FOCALLES qui ont permis la rencontre de 112 personnes, des temps POP'ASSO c'est-à-dire des formations pairs à pairs dont 556 étudiant.e.s en ont bénéficié.



La Machine à projets :
Programme d'accompagnement au changement d'échelle d'association de jeunes, qui a la particularité d'être itinérant, en 2022 Paris, Bordeaux et Lyon.

Le Quartier :

Espace numérique rassemblant l'ensemble des ressources d'Animafac, qui a évolué en même temps que le site internet et qui regroupe l'ensemble des ressources, des outils numériques (Animatools). En parallèle, Animafac a mené le projet Emancip'asso qui se penche sur les questions de numérique éthique.

Les projets autour de la lutte contre les discriminations et l'inclusion :

3 projets majeurs autour de ces enjeux : RISE, pour Renforcer l'Inclusion & Soutenir l'Engagement des jeunes éloigné·e·s, Access'asso qui se concentre sur l'inclusion des étudiants en situation de handicap, VSS contre VS, une initiative portée par E&D et menée en collaboration avec JE et ESN et qui vise à former et accompagner les responsables d'associations pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Il permet également de créer des ressources pratiques, des formations et des outils de sensibilisation. On peut dans cette dynamique noter aussi le projet Wise qui vise à analyser comment les établissements d'enseignement supérieur contribuent au bien-être des étudiants.

Enfin, à l'occasion d'une année particulièrement intense politique, et dans le cadre du projet "La Rentrée d'Après", Animafac a rencontré des représentant·e·s des candidat·e·s aux élections présidentielles et des candidat·e·s aux législatives à Paris et Lyon.

Questions :

Une question est posée par l'une des participantes : Au vu des changements statutaires amenés l'année dernière, dans quelle direction Animafac s'oriente pour apporter cette expertise de personnalité qualifiées :

- Ancienne engagée à ESN Nancy, expert dans la thématique des VSS, dans le milieu associatif et étudiant.
- Une deuxième personne plutôt avec une expertise enjeux démocratique et participation des jeunes.

| |
|---|
| <p>Le rapport d'activité est soumis au vote des participant·e·s à l'Assemblée Générale et est adopté à l'unanimité</p> |
|---|

Florian Sapey-Triomphe, directeur, et Sophia Richard, trésorière, présentent **le rapport financier**.

Le commissaire aux comptes Jean Christophe Forestier est présent et rappelle son rôle de vérification de l'utilisation de l'argent public : c'est une mission permanente en lien avec la direction de l'association. Son rôle est de réaliser des alertes en cas de manquement dans l'utilisation des fonds.

- Les charges de l'année 2022 s'élèvent à 2 070 380,09 €

En 2022, les dépenses dites d'animation de réseau ont fortement augmenté par rapport à 2021, en particulier pour les formations, les rencontres et les événements locaux, avec une augmentation de l'activité post-crise sanitaire.

Des coûts exceptionnels ont été engendrés par la refonte du site internet et du quartier, avec des dépenses persistantes pour finaliser ce projet en 2023. L'expansion territoriale de la Machine à Projet a conduit à une augmentation budgétaire significative, ainsi que le lancement de nouveaux projets tels qu'Acces'Asso et Soigne La Toile.

L'année 2022 a également vu la gestion continue de deux tiers-lieux par Animafac (L'Arsenal 6 et l'Arsenal 12) et la recherche de nouveaux locaux sans charges immédiates, mais avec des provisions pour l'avenir. Les charges ont augmenté en raison d'événements en présentiel, notamment l'Assemblée générale et les réunions du CA, liées à la fin de la crise sanitaire.

La montée en charge des projets liées à l'évolution du point de la convention collective a entraîné des augmentations des charges de personnel et des frais généraux. Les dépenses liées aux volontaires en Service civique ont diminué par rapport à 2019, car certaines formations se sont déroulées à distance en 2020 en raison de la crise sanitaire.

- Les produits de l'année 2022 s'élèvent à 2 075 513,40 €

Le total des produits des activités est en baisse par rapport à 2021 : - 585 K€, ce qui s'explique principalement par le fait qu'en 2021, nous avons obtenu des subventions européennes sur 3 ans (VPN et WISE) que nous avons reporté dans sa quasi-totalité en 2022, 2023 et 2024. L'année 2022 est toutefois marquée par l'obtention de nouveaux financements notamment privés et européens, ce qui stabilise notre modèle économique.



En 2022, Animafac a renouvelé ses CPO avec le MESR et le MEN et a obtenu une CPO du FDVA. De plus, le ministère de la Culture a financé des actions en faveur des associations culturelles, tandis que la Ville de Paris a maintenu son financement pour la vie étudiante, avec une augmentation de 5K par rapport à 2021.

La région Île-de-France a renouvelé son financement pour la sensibilisation à la lutte contre les discriminations, les collectivités territoriales ont soutenu l'animation de réseau et le développement du Service civique. Cependant, le financement de la DRAJES Île de France sur le Service civique n'a pas été renouvelé.

Des financements CNOUS, CAF Paris et du dispositif étatique « 1 jeune 1 solution » ont contribué à soutenir le programme Pro'Pulse. Les financements privés acquis en 2021 (hors fondation RATP) ont été reconduits. Animafac a également obtenu des financements européens Erasmus+ pour des projets sur l'accessibilité des associations jeunes et l'encouragement de l'engagement étudiant, ainsi que pour les projets WISE, VPN, Rentrée d'Après et RISE.

L'association a augmenté le nombre de postes FONJEP et a bénéficié d'aides à l'embauche de jeunes et d'apprentis en réponse à la crise sanitaire. L'autofinancement a augmenté en 2022 grâce à une participation accrue des associations et à davantage de formations sur site.

Soit un résultat net de 5 133,31 €

Le bilan financier 2022 s'avère globalement positif, la baisse de budget est liée principalement à l'obtention de subventions importantes Erasmus+ en 2021 enregistrées l'année précédente dont les charges sont étalées respectivement jusqu'à 2023 et 2024 pour les projets VPN et WISE. L'augmentation des charges engendrée par la sortie progressive de la crise sanitaire et donc de l'augmentation du rythme des activités en présentiel, a pu être compensée par l'obtention de nouveaux financements ou l'augmentation de financements structurants. Enfin le fait d'avoir prolongé les CPO du Ministère de l'Enseignement Supérieur ainsi que du Ministère de l'Education nationale sont des éléments positifs et structurants pour l'association.

Nous devons veiller à maintenir nos financements pour les prochaines années tout en conservant cette taille de structure qui nous garantit une certaine agilité dans les projets que l'on mène.

Intervention du Commissaire aux Comptes

Il rappelle qu'il y a 3 possibilités pour certifier la stabilité des comptes : avec une réserve, sans réserve, pas de certification.

L'idée est de pouvoir légitimer le suivi et la garantie des comptes.

Animafac est une organisation française, il y a donc des normes françaises qui sont appliquées. Animafac est une structure indépendante, le CaC est donc là pour vérifier que les fonds sont attribués justement et utilisés sans favoriser des financeurs.

Point d'ajustement sur les fonds dédiés : ce qui mérite l'attention et qui fait une démarcation avec des organismes à buts lucratifs.

Les CPO permettent de générer des fonds dédiés pour justifier de futures dépenses en justifiant d'actions déjà menées. Le rapport financier permet de présenter des comptes stables et propres. Le CaC vérifie que les résultats sont légitimes et lisibles pour le vote.

L'association doit mettre en place des suivis des dépenses et des décomptes, pour prouver qu'il n'y a pas d'anomalie dans l'utilisation des fonds, qui seraient assimilés à de la fraude.

Au vu des éléments transmis par l'association et après lecture de son rapport, le Commissaire aux Comptes annonce valider sans réserve, les comptes de l'association.

Questions :

Un question est posée par l'un des participants : Le report à nouveau sert-il de réserves pour l'année d'après ou est-ce pour des dépenses déjà anticipées ?

Le report à nouveau, contrairement aux fonds dédiés n'est pas fléché. Permet d'anticiper une baisse drastique ou un coup dur. Une association qui finirait dans le négatif c'est souvent anticipé par un fond associatif d'un exercice précédent.

Le rapport financier **est soumis au vote des participant·e·s à l'Assemblée Générale et est adopté à l'unanimité**

Sur proposition du Conseil d'Administration, il est proposé d'affecter ce résultat de **5 133,31 €** au report à nouveau. Ce report à nouveau de 112 388, 27€ avant affectation, s'élèverait ainsi à 117 521,58 € après affectation

Le report à nouveau est adopté à l'unanimité

Florian Sapey-Triomphe et Sophia Richard présentent **le budget prévisionnel 2023**



L'année 2022 a été, comme évoqué, une année où nous avons poursuivi notre travail de diversification des financements, mais également une année marquée par la sortie de crise sanitaire qui a engendré une augmentation des charges. Animafac doit continuer à inventer de nouveaux projets et doit poursuivre l'effort des dernières années. Il est donc nécessaire de continuer à développer notre autofinancement, par le biais de la formation et de chercher à obtenir d'autres financements, notamment européens et privés, sur 2023.

Le fait d'avoir pérennisé nos deux CPO ministérielles et obtenu une nouvelle CPO au titre du FDVA apporte une stabilité à l'association.

Même si différentes subventions ne sont pas assurées ni pérennisées pour l'année 2023, les subventions liées au Ministère de la Culture, aux collectivités ainsi qu'à la CVEC sont ainsi en discussion et il y a un fort enjeu à les renouveler et les développer. Nous avons sollicité des financements sur plusieurs collectivités territoriales, des financements privés et européens, nous attendons des réponses prochainement. Une partie de ces financements est déjà obtenue.

Nous projetons de développer les financements privés en 2023 avec notamment un soutien de la Fondation crédit coopératif. Nous continuons à déposer des financements auprès de fondations et de financements privés pour différents projets.

Le projet d'évolution de l'Arsenal constitue en 2023 un fort investissement que nous projetons de compenser avec de nouvelles demandes de subventions d'investissement sollicitées auprès de la Région Ile de France, du FDVA innovation ainsi que d'autres collectivités locales franciliennes. Nous projetons également de faciliter cette montée en charge par la reprise de provisions pour charges constituées en 2022 sur ce même projet, ainsi que par l'augmentation progressive de la participation des associations parties prenantes du projet.

Questions :

Un participant demande à quoi correspond l'investissement pour l'Arsenal : est-ce un achat immobilier.

- Il s'agit d'une location mais d'investissements mobiliers et de travaux d'aménagement



Sarah Bilot anime la présentation des associations candidates au Conseil d'administration.

Chaque association candidate au Conseil d'Administration s'avance à la tribune afin de présenter ses motivations.

Au cours de la pause déjeuner, les participant.es sont amené.e.s à voter. Sur 14 associations candidates, 12 ont été élues pour un mandat de 2 ans

N'ont pas été élue :

- UPS in Space
- Toul'OSez

Ont été élues pour un mandat de 2 ans :

- LieU'topie représenté par Mathieu ADENOT
- Kinoks représenté par Jules DUBERNET
- Jets d'encre représenté par Youenn LOUEDEC DEBROISE
- AEIT représenté par Jean Noel SONHOULOU
- Voix des Étudiants étrangers représenté par Uriel Déborah ASARE
- le RESES représenté par Mathis FIDAIRE
- SAFA représenté par Fatoumata CISSOKO
- ESN France représenté par Nicolas VERNIZEAU
- JS² représenté par Garance SAUDERAIS
- Phénomène représenté par Hugo FRANCOIS
- Etu'Récup représenté par Christophe GAYDIER
- COP1 Solidarité étudiante représenté par Clara LIMOGES

Restent au Conseil d'Administration pour un mandat d'un an à la suite de leur élection en juin 2022 :

- LISA Montpellier représentée par Quentin BOULANGER
- Le Parlement Européen des Jeunes - France représentée par ADAM Rauner
- Phi-Sciences représentée par Léo LOI

- Le LYF représentée par Lucas BRES
- Engagé·e·s et Déterminé·e·s représenté par Nadjima SAIDOU
- la Confédération Nationales des Junior-Entreprises représentée par Yanis GANNOUNI
- le CAELIF représentée par Rayan SAÏBI
- Les Jeunes Européens - France représentée par Solène COMMUN
- Together For Earth représentée par Loann SEBILLE PERIGNE
- HelpYoung86 représentée par Antoine LELIEVRE
- Nightline France représentée par Julien HONG
- Club nous Vos Jeux représentée par Adrien MOTTI-DUCLOUX

Le Collège des Personnalités qualifiées est constitué de :

- Mickaël HUET,
- Maxime BOUHEY
- Etienne BUTZBACH

Ils et elles ont été nommés directement par la Ligue de l'enseignement en septembre 2022.

Fait à Paris, le 10 juin 2023

Le président,
Christophe GAYDIER



Election des membres du bureau

Le dimanche 18 septembre, à l'occasion du premier conseil d'administration de l'année, ont été élu·e·s :

- Christophe GAYDIER, Président
- Jules DUBERNET, Vice-Président
- Loann SEBILLE PERIGNE Vice-Présidente



- Rayan SAÏBI, Vice-Président
- Mathieu ADENOT, Trésorier

Fait à Paris, le 18/09/2023

Le président,
Christophe GAYDIER

Gaydier